

## PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL INTEGRE DE L'ORIENTAL

### Equipement des établissements publics de santé, dans la province de FIGUIG, en deux lots.

#### Avis d'appel d'offres ouvert n° 02/DéLIO/2022

L'Agence de l'Oriental, en partenariat avec la province de Figuig/ Initiative Nationale pour le Développement Humain et la délégation provinciale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de Figuig, dans le cadre du Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental (DéLIO), lance un appel d'offres ouvert pour : **L'équipement des établissements publics de santé, dans la province de FIGUIG, en deux lots :**

N° de lot	Objet de lot	Caution provisoire	Estimation du coût des prestations
Lot n°1	Fourniture des automates des analyses médicales pour le laboratoire de l'hôpital provincial Hassan II.	15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	1 000 000,00 DH TTC (Un Million Dirhams, toutes taxes comprises).
Lot n°2	Fourniture des équipements médicaux pour les dispensaires Benibassia, Takhoualt et Chafaa.	6 000,00 DH (Six Mille Dirhams)	357 000,00 DH TTC (Trois Cent Cinquante Sept Mille Dirhams toutes taxes comprises).

L'ouverture des plis de l'appel d'offres précité, aura lieu **lundi 18 Juillet 2022 à 10 heures**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sis 13, Rue Mohamed Abdou- Oujda.

Tout concurrent peut soumissionner pour l'un des deux lots ou pour les deux lots simultanément, comme le prévoit l'article 3 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre du siège de l'Agence de l'Oriental (Adresse ci-avant) et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du portail de l'Agence de l'Oriental [www.oriental.ma](http://www.oriental.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement de l'Agence de l'Oriental. Les concurrents peuvent:

- envoyer leur plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus – indiqué;
- Déposer leur plis, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse sus - indiqué;
- Remettre leur plis au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Envoyer leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le règlement des marchés de l'agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir de son site web : [www.oriental.ma](http://www.oriental.ma)

